

**Fiducie des employées et des
employés non-syndiqués en
éducation de l'Ontario**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

**Fiducie des employées et des employés
non-syndiqués en éducation de l'Ontario**
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2-3
États financiers	
État de la situation financière	4
État de la situation financière par régime	5-6
État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations	7
État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations par régime	8-9
Notes complémentaires aux états financiers	10-18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de la Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario (la « Fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 décembre 2025, et de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fiducie ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport de l'auditeur indépendant (*suite*)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (*suite*)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction de la base de la continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L./LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Oakville (Ontario)
Le 29 mai 2026

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

État de la situation financière

31 décembre **2025** 2024

Actif

Trésorerie	16 011 966 \$	17 873 219 \$
Placements (Note 2)	45 624 372	48 372 868
Cotisations à recevoir	321 875	5 753 599
Débiteurs	-	4 785
Intérêts courus à recevoir	54 773	780 058
Taxes sur les primes à recevoir	308 612	-
Remboursement de demandes de règlement à recevoir	259 495	-

62 581 093 72 784 529

Trésorerie affectée à la réserve pour fluctuation
des demandes de règlement (Note 4)

13 541 200 12 274 700

76 122 293 85 059 229

Passif

Créditeurs et charges à payer	2 948 919	3 063 865
Cotisations reportées	7 263 495	7 287 132
Provision pour les demandes de règlement engagées mais non présentées	4 089 262	3 518 162

14 301 676 13 869 159

Actif net disponible pour le service

des prestations (Note 4) **61 820 617 \$** 71 190 070 \$

Actif net disponible pour le service des prestations, constitué de :

Réserve pour fluctuation des demandes de règlement	13 541 200 \$	12 274 700 \$
Solde non affecté	48 279 417	58 915 370

Actif net disponible pour le service des

prestations (Note 4) **61 820 617 \$** 71 190 070 \$

Au nom du conseil d'administration :



Fiduciaire



Fiduciaire

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

État de la situation financière par régime

31 décembre 2025

	CAEAS - ECAB		Directions d'école et directions adjointes		Prestations supplémentaires	Total
	Actifs	Retraités	Actifs	Retraités		
Actif						
Trésorerie	7 379 202 \$	561 729 \$	7 426 816 \$	186 630 \$	457 589 \$	16 011 966 \$
Placements (Note 2)	32 204 249	-	13 420 123	-	-	45 624 372
Cotisations à recevoir (à payer)	(7 040)	16 148	316 557	(3 388)	(402)	321 875
Intérêts courus à recevoir	26 638	-	28 135	-	-	54 773
Taxes sur les primes à recevoir	177 982	1 621	13 884	951	114 174	308 612
Remboursement de demandes du règlement à recevoir	-	-	259 495	-	-	259 495
Montants à recevoir du CAEAS-ECAB et des directions d'école et directions adjointes	-	76 862	275 061	-	6 282	358 205
Montants à recevoir au titre des prestations supplémentaires	19 458	1 429	20 106	1 425	-	42 418
	39 800 489	657 789	21 760 177	185 618	577 643	62 981 716
Trésorerie affectée à la réserve pour fluctuation des demandes de règlement (Note 4)	7 523 700	-	6 017 500	-	-	13 541 200
	47 324 189	657 789	27 777 677	185 618	577 643	76 522 916
Passif						
Créditeurs et charges à payer	1 342 601	193 130	1 303 031	7 074	103 083	2 948 919
Cotisations reportées	3 359 701	31 280	3 861 687	-	10 827	7 263 495
Provision pour les demandes de règlement engagées mais non présentées	2 050 200	-	1 958 900	-	80 162	4 089 262
Montant à payer au CAEAS-ECAB et aux directions d'école et directions adjointes	225 231	-	35 247	97 727	-	358 205
Montant à payer au titre des prestations supplémentaires	-	-	-	-	42 418	42 418
	6 977 733	224 410	7 158 865	104 801	236 490	14 702 299
Actif net disponible pour le service des prestations (Note 4)	40 346 456 \$	433 379 \$	20 618 812 \$	80 817 \$	341 153 \$	61 820 617 \$
Actif net disponible pour le service des prestations, constitué de :						
Réserve pour fluctuation des demandes de règlement	7 523 700 \$	- \$	6 017 500 \$	- \$	- \$	13 541 200 \$
Solde non affecté	32 822 756	433 379	14 601 312	80 817	341 153	48 279 417
Actif net disponible pour le service des prestations (Note 4)	40 346 456 \$	433 379 \$	20 618 812 \$	80 817 \$	341 153 \$	61 820 617 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

État de la situation financière par régime

31 décembre 2024

	CAEAS - ECAB		Directions d'école et directions adjointes		Prestations supplémentaires	Total
	Actifs	Retraités	Actifs	Retraités		
Actif						
Trésorerie	10 431 642 \$	596 713 \$	6 141 569 \$	209 428 \$	493 867 \$	17 873 219 \$
Placements (Note 2)	35 522 726	-	12 850 142	-	-	48 372 868
Cotisations à recevoir	2 501 192	14 347	3 236 052	2 008	-	5 753 599
Débiteurs	-	-	-	-	4 785	4 785
Intérêts courus à recevoir	539 974	-	240 084	-	-	780 058
Montants à recevoir du CAEAS-ECAB et des directions d'école et directions adjointes	-	84 188	271 002	-	-	355 190
Montants à recevoir au titre des prestations supplémentaires	19 458	1 429	20 106	1 425	-	42 418
	49 014 992	696 677	22 758 955	212 861	498 652	73 182 137
Trésorerie affectée à la réserve pour fluctuation des demandes de règlement (Note 4)	6 499 100	-	5 775 600	-	-	12 274 700
	55 514 092	696 677	28 534 555	212 861	498 652	85 456 837
Passif						
Créditeurs et charges à payer	1 339 269	215 282	1 421 884	26 674	60 756	3 063 865
Cotisations reportées	2 787 619	59 020	4 395 789	108	44 596	7 287 132
Provision pour les demandes de règlement engagées mais non présentées	1 649 000	-	1 789 000	-	80 162	3 518 162
Montant à payer au CAEAS-ECAB et aux directions d'école et directions adjointes	223 433	-	34 027	97 730	-	355 190
Montant à payer au titre des prestations supplémentaires	-	-	-	-	42 418	42 418
	5 999 321	274 302	7 640 700	124 512	227 932	14 266 767
Actif net disponible pour le service des prestations (Note 4)	49 514 771 \$	422 375 \$	20 893 855 \$	88 349 \$	270 720 \$	71 190 070 \$
Actif net disponible pour le service des prestations, constitué de :						
Réserve pour fluctuation des demandes de règlement	6 499 100 \$	- \$	5 775 600 \$	- \$	- \$	12 274 700 \$
Solde non affecté	43 015 671	422 375	15 118 255	88 349	270 720	58 915 370
Actif net disponible pour le service des prestations (Note 4)	49 514 771 \$	422 375 \$	20 893 855 \$	88 349 \$	270 720 \$	71 190 070 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2025	2024
Augmentation de l'actif		
Cotisations des conseils scolaires ou des ETP	108 374 712 \$	110 058 163 \$
Cotisations de l'employeur	3 206 955	3 400 402
Cotisations des employés et des retraités	7 783 964	4 600 067
Honoraires d'administration	147 855	161 925
Revenus de placement (Note 3)	2 864 482	4 230 506
	122 377 968	122 451 063
Diminution de l'actif		
Coût des prestations		
Demandes de règlement au titre de soins médicaux et de soins dentaires	104 570 684	99 002 228
Demandes de règlement au titre du compte de dépenses de santé	5 101 230	7 712 055
Primes d'assurance vie Canada Vie	5 903 392	4 398 819
Primes pour décès et mutilation accidentels Chubb	578 723	519 261
Prime pour maladie grave	73 201	61 279
Primes de physiothérapie, d'infirmière en soins privés et de survivant	56 016	21 838
Autres charges liées aux prestations - Regroupement des coûts	2 229 055	2 639 373
Autres charges liées aux prestations - Administration des demandes de règlement	8 300 861	5 821 965
	126 813 162	120 176 818
Charges		
Frais d'administration (Note 7(b))	2 419 375	2 237 433
Rémunération et dépenses des employés	350 019	340 146
Assurance	77 682	47 190
Frais de bureau et frais généraux	10 843	7 062
Honoraires professionnels (Note 7(b))	1 551 960	1 364 286
Rémunération et dépenses des fiduciaires	524 380	506 646
	4 934 259	4 502 763
	131 747 421	124 679 581
Diminution de l'actif net	(9 369 453)	(2 228 518)
Actif net disponible pour le service des prestations, au début de l'exercice (Note 4)	71 190 070	73 418 588
Actif net disponible pour le service des prestations, à la fin de l'exercice (Note 4)	61 820 617 \$	71 190 070 \$
Diminution de l'actif net disponible pour le service des prestations, constitué de :		
Augmentation de la réserve pour fluctuation des demandes de règlement	1 266 500 \$	616 100 \$
Diminution du solde non affecté	(10 635 953)	(2 844 618)
Diminution de l'actif net disponible pour le service des prestations (Note 4)	(9 369 453) \$	(2 228 518) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations par régime

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	CAEAS - ECAB		Directions d'école et directions adjointes		Prestations supplémentaires	Total
	Actifs	Retraités	Actifs	Retraités		
Augmentation de l'actif						
Cotisations des conseils scolaires ou des ETP	51 634 108 \$	- \$	56 740 604 \$	- \$	- \$	108 374 712 \$
Cotisations de l'employeur	-	2 074 859	-	18 857	1 113 239	3 206 955
Cotisations des employés et des retraités	3 622 728	175 456	3 878 639	107 027	114	7 783 964
Honoraires d'administration	-	-	-	-	147 855	147 855
Revenus de placement (Note 3)	1 919 555	23 745	902 355	3 068	15 759	2 864 482
	57 176 391	2 274 060	61 521 598	128 952	1 276 967	122 377 968
Diminution de l'actif						
Coûts des prestations						
Demandes de règlement au titre de soins médicaux et de soins dentaires	50 877 180	1 571 935	52 055 182	66 387	-	104 570 684
Demandes de règlement au titre du compte de dépenses de santé	4 208 529	-	375 693	-	517 008	5 101 230
Primes d'assurance vie - Canada Vie	2 826 984	608 853	2 105 567	44 682	317 306	5 903 392
Primes pour décès accidentel et mutilation - Chubb	257 016	-	315 167	-	6 540	578 723
Prime pour maladie grave	73 201	-	-	-	-	73 201
Primes de physiothérapie et d'infirmière en soins privés	-	-	-	-	56 016	56 016
Autres charges liées aux prestations - Regroupement des coûts	1 065 211	-	1 163 844	-	-	2 229 055
Autres charges liées (recouvrements liés) aux prestations - Administration des demandes de règlement	4 704 737	28 141	3 612 237	11 468	(55 722)	8 300 861
	64 012 858	2 208 929	59 627 690	122 537	841 148	126 813 162
Charges						
Frais d'administration (Note 7(b))	1 082 864	32 339	1 007 507	4 162	292 503	2 419 375
Rémunération et dépenses des employés	164 472	4 069	152 943	533	28 002	350 019
Assurance	39 621	1 013	36 904	144	-	77 682
Frais de bureaux et frais généraux	5 068	376	4 780	48	571	10 843
Honoraires professionnels (Note 7(b))	793 319	10 337	737 610	8 335	2 359	1 551 960
Rémunération et dépenses des fiduciaires	246 504	5 993	229 207	725	41 951	524 380
	2 331 848	54 127	2 168 951	13 947	365 386	4 934 259
	66 344 706	2 263 056	61 796 641	136 484	1 206 534	131 747 421
Augmentation (diminution) de l'actif net	(9 168 315)	11 004	(275 043)	(7 532)	70 433	(9 369 453)
Actif net disponible pour le service des prestations, au début de l'exercice (Note 4)	49 514 771	422 375	20 893 855	88 349	270 720	71 190 070
Actif net disponible pour le service des prestations, à la fin de l'exercice (Note 4)	40 346 456 \$	433 379 \$	20 618 812 \$	80 817 \$	341 153 \$	61 820 617 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net disponible pour le service des prestations, représenté par :						
Augmentation de la réserve pour fluctuation des demandes de règlement	1 024 600 \$	- \$	241 900 \$	- \$	- \$	1 266 500 \$
Augmentation (diminution) du solde non affecté	(10 192 915)	11 004	(516 943)	(7 532)	70 433	(10 635 953)
Augmentation (diminution) de l'actif net disponible pour le service des prestations (Note 4)	(9 168 315) \$	11 004 \$	(275 043) \$	(7 532) \$	70 433 \$	(9 369 453) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations par régime

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	CAEAS - ECAB		Directions d'école et directions adjointes		Prestations supplémentaires	Total
	Actifs	Retraités	Actifs	Retraités		
Augmentation de l'actif						
Cotisations des conseils scolaires ou des ETP	51 926 613 \$	- \$	58 131 550 \$	- \$	- \$	110 058 163 \$
Cotisations de l'employeur	-	2 277 421	-	64 511	1 058 470	3 400 402
Cotisations des employés et des retraités	3 342 586	200 462	877 995	178 899	125	4 600 067
Honoraires d'administration	-	-	-	-	161 925	161 925
Revenus de placement	2 894 353	30 999	1 276 614	5 858	22 682	4 230 506
	58 163 552	2 508 882	60 286 159	249 268	1 243 202	122 451 063
Diminution de l'actif						
Coûts des prestations						
Demandes de règlement au titre de soins médicaux et de soins dentaires	45 921 867	1 720 200	51 215 269	144 892	-	99 002 228
Demandes de règlement au titre du compte de dépenses de santé	5 312 466	-	1 900 098	-	499 491	7 712 055
Primes d'assurance vie - Canada Vie	2 310 169	666 499	1 043 354	62 797	316 000	4 398 819
Primes pour décès accidentel et mutilation - Chubb	232 846	-	279 021	-	7 394	519 261
Prime pour maladie grave	61 279	-	-	-	-	61 279
Primes de physiothérapie et d'infirmière en soins privés	-	-	-	-	21 838	21 838
Autres charges liées aux prestations – Regroupement des coûts	1 235 870	-	1 403 503	-	-	2 639 373
Autres charges liées (recouvrement liés) aux prestations – Administration des demandes de règlement	2 918 841	-	2 896 075	-	7 049	5 821 965
	57 993 338	2 386 699	58 737 320	207 689	851 772	120 176 818
Charges						
Frais d'administration (Note 7(b))	985 534	28 222	926 384	5 298	291 995	2 237 433
Rémunération et dépenses des employés	158 440	4 555	149 075	864	27 212	340 146
Assurance	23 845	697	22 505	143	-	47 190
Frais de bureaux et frais généraux	3 045	408	3 009	75	525	7 062
Honoraires professionnels (Note 7(b))	656 236	12 212	673 493	18 838	3 507	1 364 286
Rémunération et dépenses des fiduciaires	236 751	6 716	221 438	1 209	40 532	506 646
	2 063 851	52 810	1 995 904	26 427	363 771	4 502 763
	60 057 189	2 439 509	60 733 224	234 116	1 215 543	124 679 581
Augmentation (diminution) de l'actif net	(1 893 637)	69 373	(447 065)	15 152	27 659	(2 228 518)
Actif net disponible pour le service des prestations, au début de l'exercice (Note 4)	51 408 408	353 002	21 340 920	73 197	243 061	73 418 588
Actif net disponible pour le service des prestations, à la fin de l'exercice (Note 4)	49 514 771 \$	422 375 \$	20 893 855 \$	88 349 \$	270 720 \$	71 190 070 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net disponible pour le service des prestations, représenté par :						
Augmentation de la réserve pour fluctuation des demandes de règlement	531 900 \$	- \$	84 200 \$	- \$	- \$	616 100 \$
Augmentation (diminution) du solde non affecté	(2 425 537)	69 373	(531 265)	15 152	27 659	(2 844 618)
Augmentation (diminution) de l'actif net disponible pour le service des prestations (Note 4)	(1 893 637) \$	69 373 \$	(447 065) \$	15 152 \$	27 659 \$	(2 228 518) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables

Objectif de la Fiducie

L'objectif de la Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario (la « Fiducie ») consiste à verser des prestations à deux groupes de membres, soit les directions d'école et directions adjointes ainsi que les autres employés et employées non syndiqués du secteur de l'éducation (le « CAEAS-ECAB ») en Ontario. Chaque régime est géré individuellement afin de verser des prestations aux membres admissibles, tel qu'il est décrit à la Note 7. La Fiducie a été constituée le 8 mars 2018 et sa date de participation est fixée au 1^{er} avril 2018 pour les directions d'école et directions adjointes et au 1^{er} juin 2018 pour les membres du CAEAS-ECAB.

Méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite, lesquelles s'appliquent aux états financiers de tous les régimes d'avantages sociaux. À l'égard des méthodes comptables sans lien avec son portefeuille de titres, la Fiducie a appliqué les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé.

Comptabilisation des produits

Les cotisations des conseils scolaires et équivalents temps plein (« ETP »), des employeurs ainsi que des employés et des retraités sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans le mois auquel les montants se rapportent et selon les taux convenus. Les cotisations reportées représentent les montants reçus d'avance pour les coûts des prestations du mois suivant.

Placements et revenus de placement

Toutes les opérations de placement sont comptabilisées lorsque les risques et les avantages inhérents à la propriété ont été transférés. Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les placements sont présentés à la juste valeur. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur des actifs sous-jacents peut être déterminée, elle est fondée sur les prix ou les cours du marché. Lorsque les prix ou les cours du marché ne sont pas vérifiables, les justes valeurs sont déterminées à partir de données de marché observables au moyen de méthodes comme le calcul de la valeur actualisée des flux de trésorerie, le multiple de capitalisation, les évaluations, les taux courants du marché pour les instruments ayant des caractéristiques similaires ou tout autre modèle d'établissement des prix, selon le cas.

Certificats de placement garanti

Les certificats de placement garanti représentent des placements par emprunt présentant un faible risque. En raison de la nature à court terme de ces placements, leur juste valeur se rapproche du coût majoré des intérêts ou des escomptes ou primes amortis.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé au moyen de la méthode des intérêts effectifs. Cette méthode permet de s'assurer que les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément au passage du temps et au taux d'intérêt applicable pour refléter les avantages économiques gagnés au cours de la période de déclaration.

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2025

1. Principales méthodes comptables (*suite*)

Placements et revenus de placement (*suite*)

Titre à rendement fixe

La Fiducie investit dans des parts d'un fonds de placement à revenu fixe. Ce type de fonds de placement est constitué de placements gérés qui regroupent des actifs dans un portefeuille diversifié.

La Fiducie investit dans des parts d'un fonds de placement à revenu fixe. Ce type de fonds de placement est constitué de placements gérés qui regroupent des actifs dans un portefeuille diversifié.

Les placements dans le fonds sont évalués selon la valeur des parts fournies par l'administrateur du fonds qui représente la quote-part de l'actif net sous-jacent. La valeur des parts est déterminée en fonction de la juste valeur des actifs et des passifs du fonds de placement.

La juste valeur que la Fiducie détient dans le fonds de placement correspond à la valeur des parts du fonds de placement multipliée par le nombre de parts détenues par la Fiducie.

Les revenus de placement correspondent à l'augmentation ou à la diminution de la juste valeur des placements du fonds, qui reflète la juste valeur des placements sous-jacents détenus dans le fonds. Les dividendes et les intérêts sont réinvestis dans les fonds de placement. Les distributions de fonds de placement sont comptabilisées lorsqu'elles sont déclarées par le gestionnaire.

Provision pour les demandes de règlement engagées mais non présentées

Les demandes de règlement de soins de santé et de soins dentaires de la Fiducie faites par les membres ainsi que les prestations sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La provision pour les demandes de règlement engagées mais non présentées représente les montants à payer à la fin de la période pour les demandes de règlement engagées qui n'ont pas encore été présentées.

Impôt sur le revenu

La Fiducie est une fiducie de soins de santé au bénéfice d'employés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Par conséquent, les revenus de placement nets gagnés sont assujettis à l'impôt sur le revenu dans la mesure où ils dépassent les dépenses admissibles. Il y a eu suffisamment de déductions au cours de l'exercice pour qu'il n'y ait pas de revenu imposable.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les régimes de retraite exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés à la date des états financiers ainsi que sur l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations de la direction comprennent des prestations autofinancées à payer. Les résultats réels peuvent ne pas correspondre aux meilleures estimations de la direction, au fur et à mesure que de nouveaux renseignements sont connus.

**Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en
éducation de l'Ontario**
Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2025

2. Placements

	2025	2024
Banque Royale du Canada		
Certificats de placement garanti		
Échéance le 17 janvier 2025 (5,11 %)	- \$ 9 000 000 \$	
Échéance le 21 avril 2025 (3,80 %)	- 9 235 603	
Échéance le 22 avril 2025 (4,94 %)	- 9 000 000	
	- 27 235 603	
Baker Gilmore & Associés Inc.		
Fonds d'obligations à rendement absolu de Baker Gilmore I	45 624 372	21 137 265
	45 624 372 \$	48 372 868 \$

3. Revenus de placement

	2025	2024
Intérêts	1 284 871 \$	3 383 430 \$
Fonds de placement à revenu fixe	1 860 335	916 514
Ajustement de la juste valeur	(280 724)	(69 438)
	2 864 482 \$	4 230 506 \$

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2025

4. Actif net disponible pour le service des prestations

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	Réserve pour fluctuation des demandes de règlement	Solde non affecté	Total
Solde , au début de l'exercice	12 274 700 \$	58 915 370 \$	71 190 070 \$
Augmentation de l'actif net	-	(9 369 453)	(9 369 453)
Transfert vers (depuis) la réserve	1 266 500	(1 266 500)	-
Solde , à la fin de l'exercice	13 541 200 \$	48 279 417 \$	61 820 617 \$

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

	Réserve pour fluctuation des demandes de règlement	Solde non affecté	Total
Solde, au début de l'exercice	11 658 600 \$	61 759 988 \$	73 418 588 \$
Diminution de l'actif net	-	(2 228 518)	(2 228 518)
Transfert vers (depuis) la réserve	616 100	(616 100)	-
Solde, à la fin de l'exercice	12 274 700 \$	58 915 370 \$	71 190 070 \$

Le 22 mars 2021, les fiduciaires ont approuvé une politique de financement qui établit le solde de la réserve de fluctuation des demandes de règlement au titre du régime des directions et directions adjointes et du régime du CAEAS-ECAB à au moins 9,5 % et au moins 11,5 % des charges du régime sur une période projetée de trois ans, respectivement. Les fiduciaires ont affecté un montant en trésorerie de 13 541 200 \$ (2024 - 12 274 700 \$) non disponible pour usage courant, afin de constituer une réserve pour fluctuation des demandes de règlement qui correspond aux taux annuels établis pour les charges annuelles estimées de ces régimes, conformément à la politique de financement. En vertu de la convention de fiducie, une évaluation actuarielle doit être préparée chaque année et doit comprendre des prévisions des charges distinctes pour le régime des directions et directions adjointes ainsi que pour le régime du CAEAS-ECAB sur une période d'au moins trois ans. Si le rapport actuariel prévoit que le solde de la réserve pour fluctuation des demandes de règlement sera inférieur à 8,3 % des charges du régime pour la période prévue de trois ans, les fiduciaires devront prendre les mesures nécessaires pour combler l'écart.

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2025

5. Risques liés aux instruments financiers

La Fiducie est exposée à divers risques financiers directs et indirects, comme le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (dont le risque de taux d'intérêt, le risque de change et l'autre risque de prix). Ces risques n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

Risque de crédit

Le *risque de crédit* s'entend du risque que la contrepartie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations envers la Fiducie. Même si la Fiducie est exposée au risque de crédit en raison de créances obligataires, elle gère en partie ce risque en investissant dans des obligations de haute qualité et d'État.

Même si les placements dans des fonds d'investissement sont exposés au risque de crédit en raison de créances obligataires, ce risque est géré en partie par la diversification (émetteurs, marchés et notes de crédit) des placements à revenu fixe. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Au 31 décembre, les créances obligataires classées selon la note de crédit se détaillaient comme suit :

	2025		2024	
	Montant	Pourcentage Total (%)	Montant	Pourcentage Total (%)
AAA	5 474 925 \$	12	4 185 178 \$	20
AA	2 326 843	5	930 040	4
A	13 732 936	31	7 398 043	35
BBB	12 044 834	26	7 947 612	38
BB	12 044 834	26	676 392	3
	45 624 372 \$	100	21 137 265 \$	100

La Fiducie est aussi exposée à un risque de crédit dans la mesure où certaines des cotisations à recevoir ne sont pas recouvrables. La Fiducie gère ce risque en surveillant étroitement le paiement des cotisations en souffrance et en s'assurant que les cotisations en retard et les écarts font l'objet d'un suivi. La Fiducie est également exposée à un risque de crédit lié à ses comptes bancaires détenus dans une seule institution financière.

Risque de liquidité

La Fiducie est également exposée à un risque de liquidité si les circonstances l'obligent à vendre rapidement des placements. Les actifs de la Fiducie se composent surtout de titres négociés sur un marché actif ou d'actifs détenus dans des comptes bancaires et des certificats de placement garanti à court terme auprès d'une grande institution financière canadienne. Ces actifs peuvent être vendus rapidement si la Fiducie a besoin de liquidités, en présumant que les marchés sont stables.

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2025

5. Risques liés aux instruments financiers (*suite*)

Risque de marché

Le *risque de taux d'intérêt* s'entend du fait que les fluctuations des taux d'intérêt peuvent influencer sur la juste valeur des instruments financiers. Il survient quand la Fiducie investit dans des placements sensibles aux taux d'intérêt, comme les obligations et autres placements à revenu fixe.

La Fiducie détient notamment des parts de fonds d'investissement qui, à leur tour, ont des placements dans un portefeuille diversifié d'actifs. Bien que les placements sous-jacents des fonds soient exposés au risque de taux d'intérêt, la Fiducie, elle, ne l'est qu'indirectement.

Au 31 décembre 2025, si les taux en vigueur sur les placements productifs d'intérêts détenus par les fonds d'investissement avaient augmenté ou diminué de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des taux, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net disponible pour le service des prestations aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 470 000 \$ (2024 – 236 000 \$). La sensibilité de la Fiducie aux variations de taux a été estimée à l'aide de la durée moyenne pondérée du portefeuille. Les résultats réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité et l'écart peut s'avérer important.

Le tableau qui suit résume l'exposition au risque de taux d'intérêt selon la durée à courir jusqu'à l'échéance des placements à revenu fixe détenus indirectement par la Fiducie :

31 décembre 2025

	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements à revenu fixe	22 629 688 \$	14 691 048 \$	3 148 082 \$	5 155 554 \$	45 624 372 \$

31 décembre 2024

	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Placements à revenu fixe	5 305 454 \$	9 342 671 \$	782 079 \$	5 707 061 \$	21 137 265 \$

Le *risque de change* correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux de change.

La Fiducie détient des parts de fonds d'investissement qui, à leur tour, ont des placements dans un portefeuille diversifié d'actifs. Bien que les placements sous-jacents du fonds soient exposés au risque de change, le gestionnaire conclut des contrats de change à terme afin de limiter son exposition aux fluctuations des devises. Une fluctuation de 5 % des devises par rapport au dollar canadien des actifs sous-jacents du fonds de placement, toutes les autres variables demeurant constantes, serait négligeable.

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2025

5. Risques liés aux instruments financiers (suite)

L'autre risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers fluctue du fait des variations des cours du marché autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à chaque instrument financier ou à son émetteur, ou par des facteurs influant sur tous les instruments financiers négociés sur le marché. La Fiducie gère le risque de marché en diversifiant ses placements conformément à l'énoncé des politiques et procédures de placement de la Fiducie approuvé par les fiduciaires.

Hiérarchie des justes valeurs des instruments financiers

La présentation d'une hiérarchie à trois niveaux pour les évaluations de juste valeur est fondée sur la transparence des données dans l'évaluation des actifs ou des passifs à la date de l'évaluation. Les trois niveaux sont définis comme suit :

Niveau 1 :

Pour les titres évalués en fonction des cours du marché non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.

Niveau 2 :

Pour les titres évalués en fonction de données concernant l'actif, autres que les cours inclus dans les données d'entrées du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement.

Niveau 3 :

Pour les titres évalués en fonction de données non observables sur des marchés.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, les placements étaient classés au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice.

6. Gestion du capital

La Fiducie estime que son actif net disponible pour le service des prestations constitue son capital. L'objectif de la Fiducie en ce qui a trait à la gestion de son capital est d'assurer la continuité de l'exploitation afin de maintenir sa capacité à verser sans interruption des prestations aux membres admissibles. Les fiduciaires suivent de près la situation financière de la Fiducie afin de s'assurer que cet objectif est réalisé.

Les fiduciaires ont adopté l'énoncé des Politiques et procédures de placement le plus récent modifié et approuvé en mai 2024, qui résume les principes et les lignes directrices de placement pour satisfaire les objectifs du régime et définit les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la Fiducie adoptés pour le maintien des activités du régime.

L'objectif de placement de la Fiducie est d'optimiser les rendements ajustés en fonction des risques tout en s'assurant d'avoir suffisamment de liquidités et une volatilité acceptable.

Fiducie des employées et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2025

6. Gestion du capital (*suite*)

Aux 31 décembre 2025 et 2024, l'objectif de placement secondaire consiste à avoir la composition cible de l'actif suivante :

Catégorie d'actifs	Minimum	Cible	Maximum	Description
Trésorerie et dépôts bancaires (collectivement, les « actifs de trésorerie »)	6 millions \$ CAEAS-ECAB et directions d'école et directions adjointes	35 % de l'actif net CAEAS-ECAB 65 % de l'actif net – Directions d'école et directions adjointes	100 % de l'actif net CAEAS/ECAB et directions d'école et directions adjointes	Risque très faible; risque de perte minimal, très liquides pour répondre aux besoins en flux de trésorerie, à l'exception des dépôts à terme et des certificats de placements garanti
Placements à revenu fixe	10 % de l'actif net CAEAS-ECAB 0 % de l'actif net – Directions d'école et directions adjointes	55 % de l'actif net CAEAS-ECAB 35 % de l'actif net – Directions d'école et directions adjointes	75 % de l'actif net CAEAS-ECAB 50 % de l'actif net – Directions d'école et directions adjointes	Normalement, courte durée et risque de perte faible sur une période de trois ans
Actions	0 % de l'actif net CAEAS/ECAB et directions d'école et directions adjointes	10 % de l'actif net CAEAS-ECAB 0 % de l'actif net – Directions d'école et directions adjointes	15 % de l'actif net CAEAS-ECAB 10 % de l'actif net – Directions d'école et directions adjointes	Risque modéré de perte sur une période de cinq ans

Les fiduciaires surveillent le rendement des fonds d'investissement obtenus par le gestionnaire, notamment les rapports annuels et l'évaluation continue du rendement par rapport à la référence appropriée pour le mandat des fonds.

Fiducie des employés et des employés non-syndiqués en éducation de l'Ontario

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2025

7. Renseignements sur le régime

- a) Description des prestations prévues par le régime de prestations :

Les prestations réelles, y compris les conditions et les restrictions qui s'y rattachent, sont régies par les dispositions des régimes de prestations (les « régimes ») établies par la Fiducie. Il convient de se reporter aux documents du régime pour obtenir de plus amples renseignements. Les prestations des régimes sont versées aux membres admissibles des régimes et aux personnes à leur charge et varient selon que le membre participe au régime d'avantages sociaux des directions et directions adjointes ou au régime d'avantages sociaux du CAEAS-ECAB et selon qu'il est actif ou retraité.

Les prestations du régime se résument comme suit :

- 1) Assurance vie de base (assurée, remboursable)
- 2) Assurance vie supplémentaire et facultative (assurée)
- 3) Assurance décès et mutilation accidentels (assurée)
- 4) Assistance médicale mondiale (assurée)
- 5) Maladie grave (assurée)
- 6) Soins médicaux (autofinancés)
- 7) Soins dentaires (autofinancés)
- 8) Soins de la vue (autofinancés)
- 9) Services paramédicaux (autofinancés)
- 10) Autres (autofinancés)

- b) Frais d'administration et honoraires professionnels

Les bénéficiaires des frais d'administration et des honoraires professionnels sont les suivants :

	2025	2024
Administration		
Groupe Assurance Cowan	2 419 375 \$	2 237 433 \$
Honoraires professionnels		
Honoraires pour services d'audit et de fiscalité		
BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L.	67 507 \$	67 480 \$
Honoraires pour services de consultation		
Cubic Health Inc.	799 466	568 174
Eckler Itée	663 001	696 925
GeoResources Risk Solutions Inc.	9 140	-
Groupe Reformulary	11 300	-
Frais juridiques		
Koskie Minsky LLP	1 546	31 707
	1 551 960 \$	1 364 286 \$